



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/La-vulne%CC%81rabilite%CC%81-des-centrales-nucle%CC%81aires>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Documents de référence > **La vulnérabilité des centrales nucléaires françaises aux chutes d'avion**

12 novembre 2011

La vulnérabilité des centrales nucléaires françaises aux chutes d'avion

Greenpeace - John Large & Associates

Cette étude analyse les deux cas suivants : la chute d'un avion directement sur les enceintes de confinement d'un site nucléaire, notamment sur ceux de l'îlot nucléaire, et la chute d'un avion sur un bâtiment auxiliaire d'un site nucléaire ou à l'extérieur de celui-ci, par exemple sur les digues d'un canal de refroidissement dont la défaillance pourrait déboucher sur une situation radiologique grave hors site.

Le chapitre I explique les dynamiques et les forces qui entrent en jeu lorsqu'un avion s'écrase ; le chapitre II examine la probabilité de chute accidentelle d'un avion et souligne le caractère « fatal » d'un acte terroriste ou de malveillance qui viserait à utiliser un avion commercial en tant qu'arme contre une centrale ; le chapitre III évalue les capacités des centrales nucléaires françaises actuellement en fonctionnement à faire face aux risques d'une chute d'avion d'origine accidentelle ou due à un acte terroriste ou de malveillance, ainsi qu'aux conséquences qui pourraient en découler.